

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
B.P. 157 Tél. : 222 29 21 Yaoundé

DEPARTEMENT DE LA CARTOGRAPHIE
ET DE LA TELE-DETECTION

SERVICE DE LA REDACTION CARTOGRAPHIQUE

N°... *0148* /AMS/MINREST/INC/DR/DCT/SC

reçu de

Wijna

nbre 2002

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

UFA N° 11 002

Superficie mesurée : *72.705 hectares*
Demandeur :
Mappe de référence : *Mamfé à 1/200.000e*
Situation Administrative : *Département(s) de la Manyu
Province(s) du Sud-Ouest*
Planimètre utilisé : *Coradi 36 891*

DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE

Le point Z, point de repère est situé à Fainchang à 10,000 km au Sud de la rencontre des routes Fainchang-Bachuo Akagbe et Mamfé-Bachuo Akagbe. Du point Z, par la droite ZA = 1,200km de gisement 66 grades, on aboutit au point de départ de la forêt concernée.

Cette forêt est limitée :

A l'Ouest : AB = 6,200 km et BC = 2,500 km de gisements 368,5 et 26 grades.

Au Nord, par les droites CD = 6,200km ; DE = 11,000 km ; EF = 11,800 km ; FG = 1,500 km ; GH = 1,800 km ; HI = 4,000 km et IJ = 7,000 km de gisements respectifs 102 ; 97,5 ; 72 ; 44 ; 375,5 ; 310 et 36,5 grades.

A l'Est : Du point J, par la limite d'arrondissement vers le Sud jusqu'au point K situé à 8,000 km. Du point K, par la droite KL = 11,200 km de gisement 155 grades. Du point L, par la limite d'arrondissement vers le Sud jusqu'au point M situé à 20,00km.

Au Sud, par les droites MN = 6,500 km ; NO = 25,000 km et AO = 6,500 km de gisement 290,5 ; 332 et 313 grades.

La zone forestière ainsi délimitée couvre une superficie de Soixante *douze mille sept cent cinq* hectares.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./





LE CHIEF DE SERVICE
LA REUNION CARTOGRAPHIQUE

Handwritten signature or name